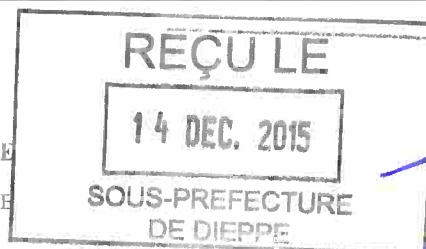


N°	4	7	1
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil quinze, Le lundi 23 novembre, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de M. MAQUET. - Contractualisation (contrat multi-thématique ou autre) avec l'AESN à partir de 2016
DATE DE LA CONVOCATION :	Étaient présents ce jour : Mme COLIN, Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DE WAZIERS, M. DECORDE, M. DEWAELE, Mme DUCROCQ, Mme LEFEBVRE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, M. MAQUET. Absents excusés : Mme BORGEO, M. GAUTIER, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme TEMMERMANN.
15 octobre 2015	<u>- Contractualisation avec l'AESN à partir de 2016 pour le financement des postes de salariés de l'EPTB</u> Sur la période 2013-2015, 3 des postes de chargés de mission de l'EPTB bénéficiaient d'aides financières de la part de l'Agence de l'eau Seine-Normandie au titre des missions effectuées sur le bassin pour l'atteinte du bon état des eaux de ce territoire. Cette aide s'inscrivait dans le cadre d'un contrat multi-thématique d'animation qui était co-signé avec l'ASA de la Bresle. Cet accord de financement arrivant à son terme, il est proposé aux membres du conseil d'administration d'autoriser M. le Président à solliciter une reconduction du partenariat financier avec l'Agence de l'Eau et le cas échéant avec l'ASA de la Bresle, à compter de l'année 2016.
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	10
Votants	10
	<i>Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Président à</i> <i>- engager toutes les démarches nécessaires à la reconduction d'un partenariat financier avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le cas échéant avec l'ASA de la Bresle,</i> <i>- à signer toutes les pièces (administratives -convention, contrat, ...-, techniques, juridiques et financières, ...) nécessaires dans ce cadre.</i>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : 21/12/2015
Acte exécutoire le : 21/12/2015
le Président de l'Institution
Emmanuel MAQUET



**Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Emmanuel MAQUET**